

Avenir de la médecine libérale : CSMF et SML passent à l'acte

Créé à l'initiative du SML et de la CSMF, le 11 mars 2010, le groupe de réflexion commun sur l'avenir de la médecine libérale s'est réuni pour la 1ère fois le 24 mars.

Confortés dans l'idée que seuls les représentants démocratiques de la profession sont à mêmes de prendre en charge le destin des professionnels de santé libéraux, les deux syndicats ont décidé de passer des intentions à la réalité en finalisant la composition de ce groupe et en établissant la feuille de route qui guidera ses travaux.

Ce groupe, composé de 16 membres, produira un ensemble de propositions concrètes, applicables immédiatement et destinées à construire un avenir durable à la profession et travaillera avec un rythme soutenu.

Il fondera sa réflexion sur la base de la réalité de l'exercice quotidien des médecins libéraux, en concentrant une grande partie des auditions vers les professionnels de santé, dits de terrain, et les complètera en invitant des personnalités compétentes dans le monde de la santé, et les autorités de tutelles.